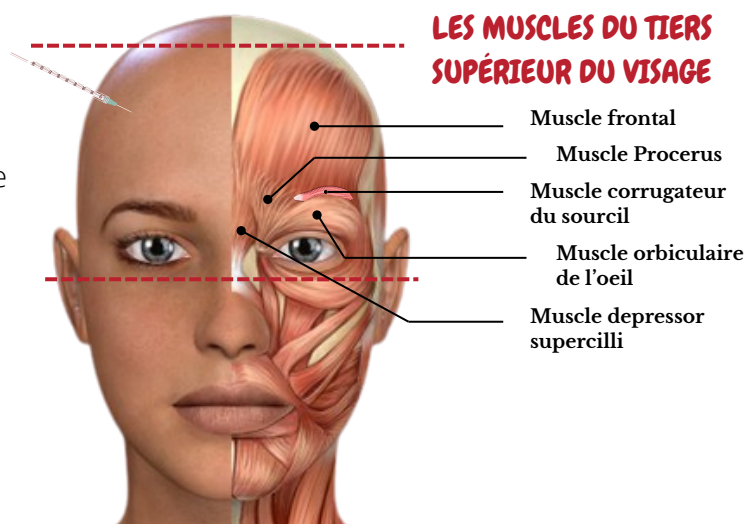


La toxine botulique (couramment appelée Botox) est une substance active injectée à très petite dose dans les muscles du visage, afin de corriger et de prévenir les rides d'expression.

Le tiers supérieur du visage

Les injections de Botox sont en grande majorité appliquées sur le tiers supérieur du visage. Cette partie comprend le front, les sourcils, la glabelle (zone entre les deux sourcils) et le contour des yeux. C'est dans cette zone qu'apparaissent les fameuses *rides d'expression* :

- rides du front
- rides du lion (glabelle)
- pattes d'oies (coin externe de l'oeil)



Ces marques sont principalement causées par les mouvements et la contraction au quotidien des muscles du tiers supérieur du visage. Ces pressions exercées en continu sur la peau forment ainsi des rides dynamiques (rides d'expression), qui deviennent de plus en plus visibles à mesure que l'élasticité et la fermeté des tissus cutanés diminuent avec l'âge.

Déroulement du soin



1. Un rendez-vous préalable est effectué avec le médecin pour examiner la zone à traiter et discuter des résultats attendus en vue d'établir un devis.
2. Après désinfection, le médecin réalise un marquage sur la peau pour délimiter la zone d'intervention et indiquer les différents points d'injection.
3. Le médecin procède aux injections de toxine botulique en ciblant avec précision et à profondeur exacte le muscle du visage ciblé.
4. Le/La patient.e peut repartir du cabinet sans aucune éviction sociale, en veillant à **ne pas faire de sport et à ne pas s'allonger avec un oreiller durant les 4 heures qui suivent la séance**, pour permettre à la toxine botulique de bien se fixer au muscle.

Injections de toxine botulique (Botox)

Fiche traitement

Suivi et durée du traitement

Les premiers résultats apparaissent dans les 24h à 48h et des retouches peuvent être effectuées après 15 jours si le rendu obtenu n'est pas satisfaisant.

Les résultats de la première injection durent 4 mois, puis autour de 6 et 8 mois pour les injections suivantes.



Informations réglementaires

Afin que votre rendez-vous puisse se dérouler dans les meilleures conditions, merci de prendre connaissance des réglementations du cabinet :



Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas venir au cabinet accompagné.e de vos enfants.



Les animaux ne sont pas autorisés au sein de la Clinique.



Les patient.e.s mineur.e.s doivent obligatoirement être accompagné.e.s d'un représentant légal (membre de la famille).



L'injection de toxine botulique (botox) est un acte médical à visée esthétique qui n'est pas pris en charge par l'assurance maladie.

**Pour toute question sur ce traitement
contactez le secrétariat médical :**

02 97 37 87 37
LASERTER.FR